



## LA PEUR DU LOUP OU DE SON OMBRE ?

Les élus et salariés ont découvert la mise en place du plan de continuité de l'activité dans le réseau France 3. Dans toutes les régions, des informations tombent annonçant l'instauration de journaux communs comme lors des confinements et ce, nous dit-on, jusqu'à fin janvier minimum. Aucune solution différenciée n'a manifestement été appréhendée.

Que France 3 mette ses salariés à l'abri de la nouvelle vague de contamination, rien à redire, mais comment procède-t-on ?

Alors que les réveillons de Noël et du nouvel an ont eu lieu en famille et entre amis, sans jauge et sans restriction, alors que les commerces sont tous ouverts, que nos soignants sont mobilisés, que nos enseignants et nos enfants vont reprendre le chemin de l'école, le réseau France 3, lui, se met en retrait.

Les syndicats et les représentants du personnel s'inquiètent de cette situation, et s'interrogent : les directions n'ont-elles pas plus peur de l'ombre du loup, que de la bête elle-même ?

Que deviennent nos savoir-faire, notre capacité d'adaptation, notre faculté à réagir à l'actualité qui sont le cœur de notre activité ?

Comment expliquer à nos téléspectateurs qui rentrent de leur journée de travail, qui peut-être sortent des transports en commun, à Rennes, à Brest, mais aussi au Vieux-Marché ou sur l'île de Groix, que l'actualité d'aujourd'hui les emmène à Bourges, au Mans parce que l'organisation liée à la pandémie perturbe leurs journaux d'information ?

A l'heure où BFM s'installe en région ce serait aussi leur faire un beau cadeau de bienvenue ! N'est-ce pas un aveu de faiblesse alors que cette période de tension

devrait au contraire nous inciter à mieux répondre à notre mission de service public qui est d'informer nos concitoyens ?

L'organisation est certes un élément clé. Mais faut-il d'ores et déjà mettre en place des journaux communs, alors que la situation dans beaucoup de régions est certes difficile mais pas impossible ? Quelles leçons avons-nous tirées des précédents confinements ?

La réduction de la voilure avec moins de tournage (fini l'émission « vous êtes formidable », plus de 18:30 ni de 11.53 et pas plus de 18.53), doit permettre de garder le cap. Il nous faut continuer d'informer nos téléspectateurs avec nos journaux télévisés régionaux. Le JT commun doit être, pour l'instant, banni. Ne profitons pas de la situation pour faire des économies !

Ne laissons pas les CDD de France télévisions sur le bas-côté. Sans eux notre service public ne fonctionnerait pas. Les engagements écrits ou oraux de contrats sur la période de janvier doivent être honorés et payés par l'entreprise.

Dans notre région, le télétravail mis en place ces derniers mois a fait preuve de son fonctionnement et a permis la fabrication de nos journaux, sans que le rendu à l'antenne n'en soit trop impacté.

Rappelons aussi que très peu, voire aucun cas positif au covid, n'est corrélé à l'activité professionnelle au sein de France 3.

Ne soyons pas en décalage avec nos spectateurs ; Informer est notre devoir. Il sera toujours temps de s'adapter davantage face à l'évolution de la crise sanitaire dans notre entreprise s'il en était besoin. Abdiquer sur l'éditorial doit être notre dernière option.

Nous demandons donc à la direction de revenir sur ces décisions

Le 31 déc. 2021